

La « porte ouverte » à l'orgue

De quoi s'agit-il ?

Durant la semaine de fête des chorales liturgiques d'Alsace, offrir la possibilité au grand public et aux fidèles de la paroisse de « voir de près » l'orgue et de découvrir « comment ça marche ».

Pourquoi, quel intérêt ?

L'orgue a une importance liturgique réelle ; il est également un élément du patrimoine local et régional. Mais pour assurer tant la qualité de l'animation musicale de nos célébrations, que pour faire vivre ce patrimoine historique et artistique, il faut des organistes, et un public intéressé.

L'orgue inaccessible, à usage réservé et l'orgue sans organiste sont autant de contresens.

Mais pour assurer à nos célébrations la présence d'un orgue, il nous faut au préalable faire connaître l'instrument. C'est le seul moyen d'en assurer sa vitalité ; or trop de paroissiens ou de jeunes – voire de moins jeunes – n'ont jamais eu accès à la tribune, n'ont jamais vu un organiste jouer. Pour encourager les jeunes à apprendre l'orgue, il faut au préalable montrer l'instrument. Pour les écoles, des actions spécifiques peuvent être entreprises ; pour les parents, la journée « porte ouverte » sera bienvenue.

L'opération « porte ouverte à l'orgue » veut ainsi mettre l'accent sur « notre orgue », celui qui sert nos célébrations ; au-delà de la valeur historique de l'instrument, la « porte ouverte » montre que l'orgue est, dans chacune de nos églises, un acteur de la liturgie, un allié de nos émotions et de nos prières.

Comment faire pour préparer la porte ouverte ?

Deux aspects à organiser :

- Quel organiste sera disponible ?
- Quel horaire précis dans la journée du samedi 24 novembre ?

Mise en œuvre

Pour assurer une bonne réussite à cette opération, prévoir également le chauffage de l'église. Distribuer aux visiteurs un document de présentation de l'orgue. Le site internet de l'USC vous en propose un texte.

Enfin, assurez vous que le tract d'information sur l'ECOLE d'ORGUE DIOCESAINE soit affiché à la tribune, sur le tableau paroissial, et disponible à la demande des visiteurs !

Voir également la fiche n° 10 sur le déroulement d'une présentation d'orgue.